



Société du Havre de Montréal

Le 1^{er} novembre 2006

Monsieur Stéphane Harbour, président
Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et
les activités d'intérêt d'agglomération
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Objet : Commentaires de la Société du Havre de Montréal portant sur le document
d'orientation *Le Réseau bleu – Montréal vers une culture de l'eau***

1. Rappel du mandat de la Société du Havre de Montréal

Issue du Sommet de Montréal, la Société du Havre de Montréal (SHM) a pour mandat de proposer, pour le havre et les espaces urbains qui l'entourent, les grandes lignes d'un plan d'intervention concerté, assorti d'une stratégie de mise en œuvre et de financement. Le lancement du rapport *Le havre de Montréal – Vision 2025*, en mai 2004, marquait l'aboutissement de la première étape de ses travaux. Au cours de cette première phase de son mandat, la SHM a rassemblé les principaux acteurs des milieux économique, institutionnel et associatif autour d'une vision commune de l'avenir du havre.

Le 25 avril dernier, lors d'une rencontre avec les médias, la SHM dévoilait son rapport final et ses recommandations quant à l'avenir du havre. Il s'agit d'un plan d'intervention accompagné d'un échéancier de réalisation invitant les trois paliers de gouvernement à procéder à la mise en œuvre de la *Vision 2025*.

Le rapport contient une trentaine de recommandations touchant notamment le réaménagement de l'autoroute Bonaventure et l'aménagement des espaces bleus et verts. La version intégrale du plan d'intervention *Le havre de Montréal – Rapport final et recommandations* est disponible à l'adresse suivante :
www.havremontreal.qc.ca

2. Commentaires de la Société du Havre de Montréal sur le document d'orientation *Le Réseau bleu – Montréal vers une culture de l'eau*

La SHM tient d'abord à saluer l'initiative de la Ville de mettre de l'avant des orientations et un plan d'action pour le développement du Réseau bleu montréalais et à en féliciter les responsables. Le mandat qui a été confié à la SHM par les trois paliers de gouvernement consiste notamment à appuyer les efforts déployés en vue de redonner le fleuve aux Montréalais. Nos commentaires visent donc à soutenir le projet de Réseau bleu et à préciser l'apport de la *Vision 2025* et du *Plan d'intervention* de la SHM à sa concrétisation.

Objectifs du Réseau bleu

La SHM adhère aux objectifs du Réseau bleu « d'augmenter la disponibilité d'espaces publics riverains » et « d'améliorer la qualité de l'environnement riverain ». La *Vision 2025* et le *Plan d'intervention* de la SHM contribuent d'ailleurs à la poursuite de ces mêmes objectifs en proposant notamment :

- le déplacement de l'autoroute Bonaventure, qui permettra l'aménagement d'un parc riverain de 235 000 mètres carrés en bordure du fleuve reliant les réseaux récréatifs de l'arrondissement de Verdun, du parc Jean-Drapeau, du canal de Lachine et du Vieux-Port;
- la construction d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau en amont du pont de la Concorde, qui permettra l'aménagement d'un vaste bassin pour la pratique des sports nautiques par les Montréalais.

Plan d'action

La SHM endosse évidemment avec enthousiasme l'adoption d'un plan d'action qui traduit, entre autres, une volonté de « développer les rives publiques ou accessibles au public », de « rendre accessibles les attraits des milieux riverains par la protection des infrastructures existantes et le développement de nouvelles infrastructures » et de « favoriser l'accessibilité aux rives et à l'eau sous toutes les formes possibles ». La *Vision 2025* et le *Plan d'intervention* de la SHM proposent d'ailleurs de faciliter la mise en œuvre de ces orientations par le déplacement de l'autoroute Bonaventure

entre les ponts Champlain et Victoria, identifié comme élément clé d'une meilleure accessibilité aux rives dans le havre, et par l'aménagement d'un vaste parc riverain et d'un bassin nautique en amont du pont de la Concorde, deux nouvelles infrastructures qui vont contribuer à redonner aux Montréalais un véritable accès à l'eau.

3. Conclusion

Nous invitons donc les responsables du document d'orientation *Le Réseau bleu – Montréal vers une culture de l'eau* à identifier de façon non équivoque les objectifs de la *Vision 2025* et les recommandations du *Plan d'intervention* de la SHM comme pistes d'action importantes pour développer le Réseau bleu. Nous les invitons également à mentionner clairement le rôle de rassembleur que joue déjà la Société du Havre de Montréal auprès des principaux partenaires du havre, notamment les gouvernements du Canada et du Québec, pour que la réappropriation du fleuve et des espace riverains se concrétise et produise les résultats attendus.

Notons finalement que la *Vision 2025* et le *Plan d'intervention* de la SHM se veulent en quelque sorte un plan intégré de développement pour le territoire du havre de Montréal et que par conséquent, ils s'inscrivent non seulement dans l'esprit du document *Le Réseau bleu – Montréal vers une culture de l'eau*, mais également dans celui des autres plans stratégiques déposés par la Ville de Montréal dans les secteurs du patrimoine, de la culture, du développement durable et du logement.

Isabelle Hudon
Présidente du conseil d'administration
Société du Havre de Montréal

c. c. M. Gérald Tremblay, maire
Mme Rachel Laperrière, directrice générale adjointe, Ville de Montréal
M. Marc Tremblay, directeur général adjoint, Ville de Montréal
M. Yves Provost, directeur général adjoint, Ville de Montréal
M. Jacques Côté, président-directeur général, Société du Havre de Montréal